

CONSEIL MUNICIPAL D'ASSON
PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
Du 4 octobre 2012

Date de convocation : 28 septembre 2012

Nombre de Conseillers : 17

En exercice : 17 Présents : 16 Procurations :

Le 4 octobre 2012, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrick MOURA

PRÉSENTS : Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Fabien BERARD, Jean-Jacques CLAVERIE, Bruno FRECHOU, Nicolas BUZY-VIGNAU, Marc CANTON, Jean-Michel CLOS, Antoine CUYAUBERE, Pierre DABAN, Bernadette DOURROM, Jean GASSIE, Guy LABARRERE, Yves MONGUILHET, Marie-Gabrielle MONSET, Pierre SAUBATTE

ABSENTS : Laurent AUBUCHOU

EXCUSES :

PROCURATIONS :

Secrétaire de séance : Marie-Gabrielle MONSET

Lecture du procès-verbal de la séance du 30 août 2012: adopté à l'unanimité.

1) Acquisition propriété Pétrique-Tambourré : adopté à l'unanimité

Aucun recours n'ayant été fait suite à la préemption de la propriété Pétrique-Tambourré, il est décidé de poursuivre la procédure et de souscrire le emprunt nécessaire au financement de cette opération.

Un débat s'engage sur le bien fondé d'un emprunt, dont le montant serait de 250 000 ". Différentes banques seront consultées : Crédit agricole, la Banque postale et la Caisse d'épargne.

2) Virements de crédits: adopté à l'unanimité

La décision modificative adoptée le 26 juin 2012 n'étant pas conforme aux règles comptables, les élus ont revu cette délibération en tenant compte des observations du Trésorier Principal. Ils l'ont amendée en ajoutant une somme de 22 549 " sur le programme « voirie 2012 », 41 009 " sur le programme « réseau-électrification » et 6 000 " sur le programme « mobilier ».

3) Prorogation d'un poste d'adjoint des services techniques : adopté, une abstention

Le contrat pour un poste d'adjoint des services techniques à temps non complet (17,5/35^{ème}) est renouvelé pour une durée d'un an à compter du 1^{er} octobre 2012 (soit jusqu'au 30 septembre 2013).

4) Fusion des syndicats AEP : adopté, une abstention

Suite à la fusion des syndicats AEP de Nay-Ouest avec le syndicat AEP de la Plaine de Nay, et à la demande du Préfet (arrêté du 17 septembre 2012), le périmètre du nouveau syndicat issu de la fusion est adopté.

Questions diverses

- les tests à la fumée du réseau d'assainissement vont débuter le 8 octobre 2012. Une information sera diffusée dans les boîtes aux lettres des riverains.

- Cabinet médical : Le Dr Ménard déménage prochainement à Igon et le Dr Payot prend sa retraite. Des solutions sont recherchées pour conserver un service médical sur la commune. A l'issue d'un tour de table les élus proposent un local professionnel gratuit pendant deux ans et un logement communal à coût réduit au futur médecin. Il est évoqué un subventionnement par la CPAM pour un groupe de 2 médecins en zone montagne, enfin les élus envisagent un rachat par la commune du local des médecins actuels.

- Marc Canton demande s'il est possible que le procès-verbal du conseil soit envoyé en même temps que la convocation. Une réponse sera faite après consultation de l'APGL.
- Rythmes scolaires : une consultation des parents d'élèves est en cours pour les nouveaux horaires proposés par l'équipe pédagogique
- Remplacement pour la cantine de l'École du bourg : Madame Angélique Hourquet assure le service.